

Des travaux au Centre paroissial Saint Georges, rue du grenier

Le Centre paroissial accueille depuis 1985 l'essentiel des réunions paroissiales et d'autres activités. Il est à ce titre considéré comme un établissement recevant du public (E.R.P.). Or ces bâtiments doivent être désormais accessibles aux personnes handicapées et notamment aux personnes à mobilité réduite.

La paroisse devait déposer un dossier présentant un **diagnostic** du bâtiment en matière d'accessibilité pour les personnes atteintes de handicap (moteur, visuel, auditif, etc.) et un « **agenda d'accessibilité programmée** » (**AD'AP**) décrivant les transformations prévues pour corriger les insuffisances constatées.

Notre Centre paroissial, aménagé dans un bâtiment qui abritait auparavant une imprimerie, ne comporte pas moins de six demi-niveaux différents dont un seul est accessible en fauteuil, et encore, à condition de passer par la cour, les toilettes sont inaccessibles, etc... Il est vite apparu qu'il était impossible, techniquement et financièrement, de rendre tous les niveaux accessibles. L'AD'AP que nous avons déposé en septembre 2015 prévoit de rendre accessible la grande salle et 7 salles moyennes ou petites en réalisant des travaux dans la cour et en installant un « remonte-personne » dans le bâtiment, de réaliser des toilettes pour personnes à mobilité réduite, et d'autres encore ; mais les combles ne seront pas rendus accessibles. Notre dossier a été accepté tel quel et la dérogation pour les combles a été accordée.

Nous avons décidé de profiter de l'occasion de ces travaux pour en réaliser quelques autres que la trentaine d'années de fonctionnement du bâtiment rend nécessaires (élimination de moquettes, mise en peinture, révision de fenêtres et de volets...). S'ajoute à cela la nécessité de résoudre un problème préoccupant d'infiltration d'eau au sous-sol...

Ces travaux débuteront le 5 septembre et ils seront conduits de manière à permettre la continuité des activités dans le Centre.

Le Conseil de fabrique